



Paris, le 23 octobre 2013

**Objet :** rappel des missions du CNR et des critères de signalement et d'envoi des souches de *Clostridium difficile* pour expertise

Cher confrère,

Le laboratoire associé « *Clostridium difficile* » et son réseau de laboratoires experts a pour principales missions **le typage** et l'évaluation de la sensibilité aux anti-infectieux des souches de *Clostridium difficile* ainsi que la **contribution à la surveillance et à l'alerte** des infections nosocomiales et des cas groupés à cette bactérie.

Pour rappel, les **critères de signalement et d'envoi** des souches de *C. difficile* pour expertise sont les suivants:

- **signalement à l'ARS et au CCLIN en cas de:**
  - ❖ Infection communautaire à *C. difficile* motivant l'hospitalisation
  - ❖ Transfert en réanimation pour infection à *C. difficile*
  - ❖ Décès lié à l'infection à *C. difficile* dans les 30 jours
  - ❖ Hyperleucocytose >20 000/mm<sup>3</sup>
  - ❖ Traitement chirurgical de l'infection à *C. difficile*
  - ❖ Epidémie ou cas groupés d'infections à *C. difficile*

L'établissement prendra contact avec l'un des laboratoires experts du réseau constitué autour du CNR Anaérobies pour **transmission des souches isolées et expertise** en vue de déterminer leur éventuelle appartenance au clone épidémique 027, et en cas de réponse négative, pour l'identification du PCR-ribotype. Il est rappelé que **le diagnostic de certitude du clone épidémique 027** repose sur l'identification de son profil par **PCR-ribotypage** et est réalisé par le **Centre national de référence** des anaérobies et son réseau de laboratoires experts.

Les coordonnées des laboratoires experts *Clostridium difficile* ainsi que les recommandations pour le diagnostic et l'expertise des souches sont regroupées dans les documents joints (« Coordonnées des laboratoires » et « Recommandations *Clostridium difficile* »)

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, veuillez agréer nos sincères salutations,

Dr Frédéric BARBUT et Dr Catherine ECKERT

23/10/2013